

Concours général des Lycées

Rapport de jury

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES

Section : Sciences et techniques sanitaires et sociales

Session 2019

Rapport de jury présenté par :

Sabine Carotti

Présidente de jury

Table des matières

1. Présentation générale du concours	3
2. L'épreuve écrite d'admissibilité	4
3. L'épreuve pratique d'admission	5
4. Quelques repères pour le concours.	8
5. Conclusion	8

Rapport de jury

1. Présentation générale du concours

Le concours général des lycées et des métiers distingue les meilleurs élèves des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel. C'est un concours exigeant qui est un véritable prix d'excellence alliant capacités de réflexion et compétences techniques.

Les candidats composent sur des sujets conformes aux programmes officiels, mais dans le cadre d'épreuves plus exigeantes et plus longues que celles du baccalauréat. Les sujets sont construits pour permettre aux candidats de témoigner de leur excellence dans la maîtrise des compétences que la formation vise à développer.

Le concours se déroule de la façon suivante, pour les disciplines technologiques, deux épreuves disjointes dans le temps ont lieu :

- La première épreuve d'admissibilité se déroule dans les différents centres d'examen de chaque académie ;
- La deuxième épreuve pratique d'admission est organisée dans un seul établissement scolaire, depuis la session 2019, au lycée René-Josué Valin à La Rochelle.

Le classement final établi par le jury tient compte de l'ensemble de ces deux épreuves. Le jury est composé d'inspecteurs et d'enseignants.

Il est de tradition dans ce concours que l'ensemble des épreuves ait une cohérence. Cette année le jury a fait le choix de proposer aux candidats une réflexion sur la thématique du bien-vieillir.

2. L'épreuve écrite d'admissibilité

Le sujet proposé portait sur une thématique médico-sociale abordée sous l'angle du bien vieillir et de la participation sociale des personnes âgées. Les candidats ont su s'approprier cette approche optimiste du sujet et développer une réponse pertinente sur ce thème.

Le sujet demandait de repérer les déterminants du bien vieillir en mettant en évidence leur interaction. Il était également question des différents acteurs du bien-vieillir, de montrer l'intérêt de leur coordination et de leur complémentarité. Enfin, le candidat était amené à réfléchir aux bénéfices de la participation sociale des personnes âgées et plus généralement à leur place dans la société.

L'épreuve d'admissibilité nécessite que chaque consigne soit analysée afin d'en comprendre parfaitement le sens. En effet, un temps de réflexion avant la lecture des annexes sur le sens des questions posées, de mobilisation des connaissances fondamentales est nécessaire au développement du raisonnement pertinent et structuré demandé par le sujet.

La maîtrise de la langue, ainsi qu'une expression écrite de qualité sont évidemment attendues à ce niveau.

La production doit donc être effectuée sous forme composée avec une introduction problématisée, un développement structuré et une conclusion amenant une ouverture du sujet.

Question 1 : Analyser les déterminants d'un vieillissement en bonne santé.

Pour cette question, le jury a accordé une attention particulière aux éléments suivants :

- Une présentation structurée des déterminants du bien-vieillir en s'appuyant sur le concept.
- Une définition de la personne âgée et une mise en évidence de la complexité à définir celle-ci.
- Une exploitation pertinente de la documentation, qui permettait de montrer l'influence des déterminants du bien-vieillir.
- La mise en évidence de l'interaction de ces déterminants.
- Une mise en perspective des actions à mettre en place et des enjeux économiques et sociaux.

Question 2 – Montrer la complémentarité des acteurs qui interviennent pour favoriser le vieillissement en bonne santé.

Le jury attendait ici essentiellement,

- Une classification des acteurs selon les rôles principaux et/ou le niveau géographique.

- Une présentation des notions induites par la question : des politiques et de la notion de programme et plan, démocratie sanitaire.
- Une analyse pertinente de la complémentarité mais aussi de la coordination.

Question 3 – Expliquer en quoi la participation sociale des personnes âgées est bénéfique.

Dans cette question, les candidats devaient présenter les bénéfices individuels et collectifs de la participation sociale des personnes âgées, tout en mobilisant les connaissances spécifiques favorisant l'argumentation : bien-être social, notion de socialisation, inclusion sociale, cohésion sociale ...

Dans l'ensemble, les membres de jury ont apprécié les copies qui proposaient une classification pertinente des déterminants positifs du vieillissement, exploitaient de façon judicieuse les documents dans la sélection et la mise en valeur des acteurs et de leurs rôles.

Des candidats ont bien illustré la mise en évidence de la complémentarité des acteurs et de l'intérêt de celle-ci pour favoriser le vieillissement en bonne santé et ont su pleinement mettre la personne âgée en valeur en tant qu'actrice à part entière du bien vieillir.

La mobilisation des connaissances au service de l'argumentation et de la structuration de la pensée a été particulièrement valorisée.

D'une manière générale, le jury se réjouit de la volonté des candidats de traiter l'ensemble du sujet.

3. L'épreuve pratique d'admission

Il est important de rappeler aux futurs candidats que l'épreuve d'admission du concours général nécessite de s'adapter à un questionnement large, qui peut différer des approches habituelles. Dans la même optique que l'épreuve d'admission, chaque consigne doit être analysée afin d'en comprendre parfaitement le sens et les attendus. La mobilisation des connaissances fondamentales afin de développer un raisonnement pertinent et structuré reste essentielle.

Enfin, les candidats doivent avoir une certaine aisance dans l'utilisation des outils informatiques, notamment en vue de présenter des travaux, effectuer une recherche, traiter des données, ... dans un temps restreint.

La maîtrise de la langue française est requise, de même que la capacité à proposer une prestation orale structurée.

L'épreuve d'admission porte sur une thématique similaire à celle du sujet d'admissibilité, mais en diffère par les questionnements proposés aux candidats et la nature des productions attendues qui peuvent être variées.

En l'espèce, les candidats devaient :

Question 1. Procéder à une recherche documentaire sur les caractéristiques des personnes âgées en Poitou-Charentes. A partir de cette recherche, réaliser une bibliographie.

Cette question devait permettre de mobiliser ses connaissances et savoir-faire, afin de sélectionner des données pertinentes et de les traiter pour mettre en valeur les caractéristiques d'une population. A cette fin, le jury attendait :

- une recherche documentaire pertinente, fiable et actualisée en un temps limité.
- La réalisation d'une bibliographie conforme aux normes.
- Une analyse des différents indicateurs qui permet de faire ressortir les caractéristiques d'une population spécifique sur un territoire donné.
- Une présentation claire et structurée.

Cette activité, liée à la seconde question, était toutefois indépendante et la production informatique était évaluée en soi par le jury.

Question 2 : Mettre en évidence les liens entre les actions menées dans le cadre de ce projet et l'objectif général de la Semaine Bleue.

Cette question fait suite à la présentation du projet « La Semaine Bleue » par une animatrice du CCAS de La Rochelle. Le candidat devait, à partir des informations en sa possession, de sa prise de note, mettre en perspective des savoirs théoriques avec une réalisation concrète sur le territoire Rochelais.

Il était attendu des candidats une mobilisation de la notion de projet, ainsi qu'une exploitation des informations exposées par l'intervenant, afin de permettre la mise en lien entre l'objectif général du projet, ses déclinaisons et les actions menées sur le terrain.

Un croisement avec l'activité précédente pouvait s'avérer pertinent.

Cette épreuve d'admission a permis de mettre en évidence la connaissance des candidats des principaux fournisseurs de données sur un territoire, avec un repérage argumenté des indicateurs. L'analyse de l'intervention s'est montrée pertinente dans l'ensemble. La capacité à contextualiser la réponse, à allier savoirs théoriques et réalité de terrain a été perçue très favorablement par le jury.

De très belles prestations ont montré la réactivité des candidats lors des échanges avec le jury, ainsi que leur capacité de réinvestissement des connaissances scientifiques et technologiques.

Le jury a apprécié le sérieux et l'engagement des candidats ainsi que leur aisance orale.

En conclusion

Le concours général des lycées est une épreuve dense, différente des épreuves de baccalauréat et qui nécessite de ce fait une mise en condition tant pour l'épreuve d'admissibilité que pour celle de l'admission.

Il est rappelé que l'expression (orthographe, grammaire, conjugaison, syntaxe) doit être irréprochable et la technique de composition maîtrisée, autant sur la forme que le fond. De même, les annexes sont à penser comme ressources, non comme support intangible ou à paraphraser.

Les connaissances attendues sont celles auxquelles l'énoncé fait référence explicitement, mais aussi celles qui sont nécessaires au développement du sujet. En tout état de cause, elles doivent être mises en perspective avec le sujet, intégrées dans l'argumentation.

Enfin, la maîtrise de l'outil informatique, les techniques de prise de note, la capacité à structurer un oral, à échanger et interagir avec un jury sont essentiels.

4. Quelques repères pour le concours.

4.1. Épreuve d'admissibilité

Nombre de candidats inscrits au concours : 148

Nombre de candidats présents lors de l'épreuve écrite : 138

Nombre de candidats non éliminés et ayant composé : 138

Nombre de candidats admissibles aux épreuves orales : 12

4.2. Épreuve d'admission

Nombre de candidats présents : 12

4.3. Résultats

Nombre élèves classés : 3

Nombre d'élèves obtenant un accessit : 3

5. Conclusion

Le jury tient à remercier l'ensemble des élèves pour leur investissement dans ce concours d'excellence et leur intérêt pour les sciences et techniques sanitaires et sociales. Il tient à féliciter les candidats pour la qualité de leurs productions, la richesse de leur réflexion ainsi que pour leur persévérance et leur engagement dans la discipline.

Le jury tient à remercier Monsieur le Proviseur, du lycée René-Josué Valin à La Rochelle, ainsi que les personnes qui ont été chargées de la maintenance informatique, de l'accueil des candidats pour l'aide efficace apportée lors des épreuves d'admissibilité et d'admission qui ont eu lieu dans d'excellentes conditions.